LA SOIE
INDUSTRY ON DEMAND

BRONZE 2020 ecovadis Sustainability Rating

DEUXIEME COMMUNICATION SUR LE PROGRES

PREMIERE COMMUNICATION SUR LE PROGRES

GLOBAL COMPACT

LA SOIE 2021-2022

GLOBAL COMPACT
LA SOIE 2021-2022

DÉCLARATION DE SOUTIEN DU DIRIGEANT DES 10 PRINCIPES DU GLOBAL COMPACT
ATTESTATION
LES 10 PRINCIPES DU GLOBAL COMPACT
PRÉSENTATION DE LA SOIE

CHAPITRE 1 : LES DROITS DE L'HOMME
- *LES PRINCIPES*
- *L'ENGAGEMENT DE LA SOIE*
- *LES ACTIONS PREVUES*
- *LES RÉALISATIONS ET LEURS RÉSULTATS*

CHAPITRE 2 : LES DROITS DU TRAVAIL
- *LES PRINCIPES*
- *L'ENGAGEMENT DE LA SOIE*
- *LES ACTIONS PREVUES*
- *LES RÉALISATIONS ET LEURS RÉSULTATS*

CHAPITRE 3 : LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
- *LES PRINCIPES*
- *L'ENGAGEMENT DE LA SOIE*
- *LES ACTIONS PREVUES*
- *LES RÉALISATIONS ET LEURS RÉSULTATS*

CHAPITRE 4 : LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION
- *LES PRINCIPES*
- *L'ENGAGEMENT DE LA SOIE*
- *LES ACTIONS PREVUES*
- *LES RÉALISATIONS ET LEURS RÉSULTATS*

ATTESTATION

DU07/07/2021

Je soussigné, Monsieur YASSINE NEGUIR, Directeur Général de la société LA SOIE, Atteste maintenir mon engagement à respecter les dix principes du Pac Mondial des Nations Unies dont je suis signataire au nom de la compagnie LA SOIE depuis 1999.

I undersigned, Mister YASSINE NEGUIR Chief Executive Officer of compagnie LASOIE, attest maintain my commitment to respect the ten principles of the United Nations Global Compact having signed it for the Compagnie LA SOIE in 1999.

LA SOIE
INDUSTRY ON DEMAND

DÉCLARATION DE SOUTIEN DU DIRIGEANT
DES 10 PRINCIPES DU GLOBAL COMPACT DU 13/08/2018

BRONZE 2020 ecovadis Sustainability Rating

H.E. António Guterres
Secrétaire Général Nations Unies
New York, NY 10017 USA

Objet : Lettre d'adhésion au Global Compact des Nations Unies

Honorable Secrétaire-Général, J'ai l'honneur de vous confirmer que La Soie soutient les dix principes du Global Compact des Nations Unies concernant le respect des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption. Par cette lettre, nous exprimons notre volonté d'intégrer ces principes dans la stratégie de notre entreprise, sa culture, ses opérations quotidiennes, et de les faire progresser dans notre zone d'influence.

Egalement, de participer à des projets collaboratifs faisant progresser les objectifs de développement plus larges des Nations Unies, en particulier les objectifs de développement durable. La Soie fera une déclaration publique de cet engagement à ses parties prenantes. Nous convenons également que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Global Compact est la publication annuelle d'une Communication sur le Progrès (COP), décrivant les efforts de notre entreprise dans l'intégration des 10 principes et dans le soutien de tous groupes de travail spécialisés créé par le UN Global Compact que notre entreprise peut rejoindre à une date ultérieure. Nous nous engageons donc à publier nos progrès dans un délai d'*un an* maximum à compter de notre date d'adhésion, et par la suite *annuellement*, en conformité avec les directives pour les Communications sur le progrès du Global Compact. Cette COP contiendra trois éléments :

1.Le renouvellement signé du dirigeant envers le Global Compact et ses principes (document distinct de la présente lettre)

2.Une description des actions pratiques (politiques, procédures, activités) que l'entreprise a prises ou planifiées pour intégrer les thèmes des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

3.Une mesure des résultats des actions entreprises, ou des objectifs chiffrés.

Meilleures salutations,

Yassine NEGUIR
Directeur Générale

LA SOIE-NEYME SAS
S.A.S. au Capital de 6.080.000 €
20, avenue Kléber - 75116 PARIS
Tél. 01.41.10.43.60 - Fax 01.45.02.81.09
SIRET 552 103 103 00065 - APE 1310Z
N° TVA FR 80 552 103 103

Les 10 De Global Compact Des Nations Unies

DROITS DE L'HOMME

Principe N°1 : Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme

Principe N°2 : Les entreprises sont invitées à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme

NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

Principe N°3 : Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective

Principe N°4 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire

Principe N°5 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants

Principe N°6 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession

ENVIRONNEMENT

Principe N°7 : Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement

Principe N°8 : Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement

Principe N°9 : Les entreprises sont invitées à à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Principe N°10 : Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

PRÉSENTATION DE LA SOIE

Domaine d'application

LA SOIE : commercialisation et vente de fils industriels, de tresses, filets, sangles (naturels, artificiels, synthétiques), de tricotage et de petites pièces plastiques injectées ou surmoulées pour l'industrie et l'automobile.

Fabrication et cession interne de fil à coudre technique, de tresses, de cordons tresses, de sangles, de filets automobile, de pièces plastiques injectées et assemblage d'articles de loisirs

Industrialisation et Fabrication de fil à coudre technique, de tresses, de cordons (tressage et surmoulage), des sangles, des filets et de pièces plastiques injectées .

Nos Références :

Profil De La Société LA SOIE

Opérateur industriel spécialisé dans la conception et la fabrication d'articles textiles techniques

Une équipe de R & D composée de plus de 20 ingénieurs textiles / matériaux / procédés

Une plateforme industrielle multi-process combinant différents moyens de production

Culture francophone / européenne associée à une production d'EUROMED

Fiabilité industrielle découlant d'une forte activité automobile - Conforme 6 sigma

Un système qualité robuste certifié IATF 16949v2016

Services de qualité-prix validés par nos principaux comptes leaders sur leurs marchés

Profil De La Société LA SOIE

LA SOIE fait partie d'un groupe familial impliqué dans les activités industrielles et de distribution

LA SOIE: 700 employees

Chiffre d'affaire 2019: 14.5M€

LA SOIE
INDUSTRY ON DEMAND

Vision

BRONZE 2020 ecovadis Sustainability Rating

Développement / industrialisation accéléré et production de lots de produits textiles techniques de taille petite à moyenne pour les grandes entreprises industrielles ou grand public (B to B).

GAMMME DE PRODUITS

INDUSTRY

Fils à coudre (Polyamide et Polyester)

Tresses

Produit spécial tricot atomiseur à bulbe tricoté APTAR

Gants de protection tricotés et cousus

AUTOMOTIVE

Cordes coupées et cousues surmoulées

Sangles automobiles **(tous matériaux)**

Filets d'automobile

Divers composants automobiles

OUTDOOR

Tresses de pêche

Sacs à dos et sacs de sport

Guêtre

Tir à l'arc

Equipements de pêches

Activités

- Organisation en 9 divisions (BU): - Textile technique:
- 1. ASSEMBLAGE
- 2. Gant
- 3. Tressage
- 3. Tricot - Textile de service:
- 4. HS
- 5. Pêche
- 6. Fonderie
- 7. Injection et moulage en plastique
- 8. Fil
- 9. GALVOPLASTIQUE

LA SOIE
INDUSTRY ON DEMAND

Processus LA SOIE

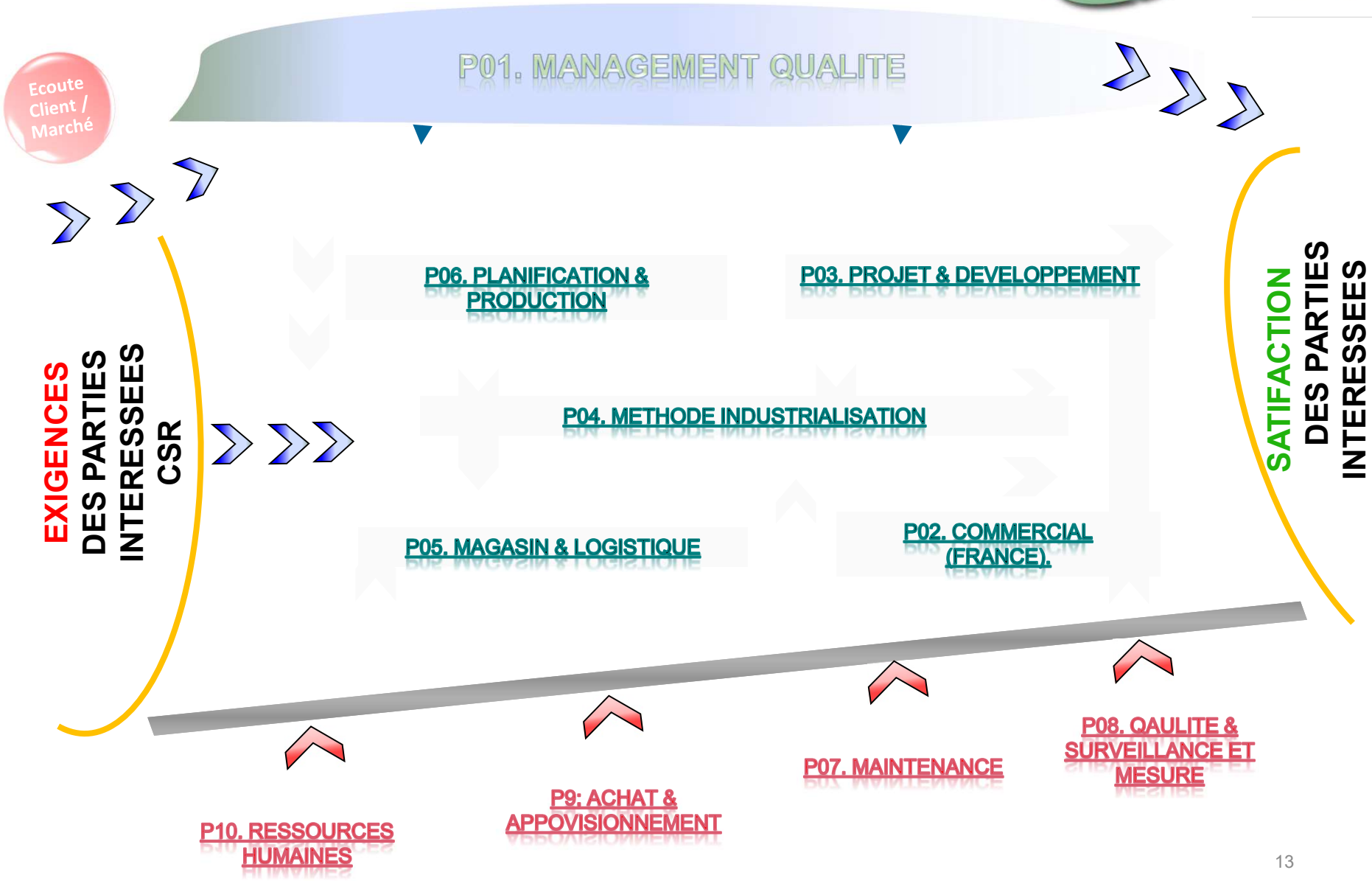

Déploiement de notre approche processus du système de Management de la qualité et environnementale (SMQE)

Système Qualité

- Définir et valider la cartographie des processus
- Décrire la politique qualité

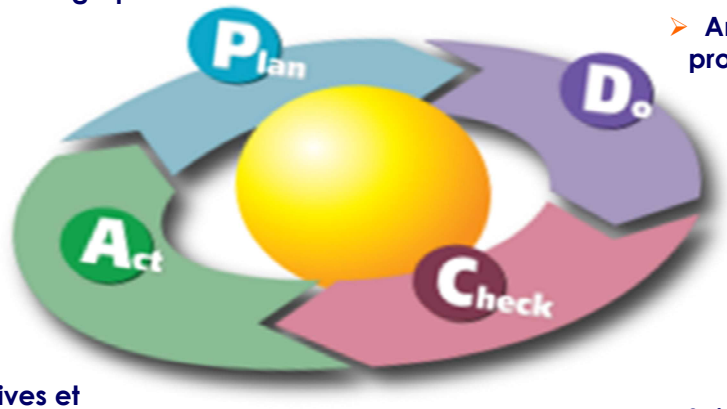

- Décrire les processus
- Analyser les risques liés à chaque processus et les prendre en compte
- Mettre en place les processus et les appliquer
- Auditer le système
- Suivre la performance des processus
- Revue de direction
- Actions correctives et préventives
- Améliorer continuellement

Roue de DEMING	
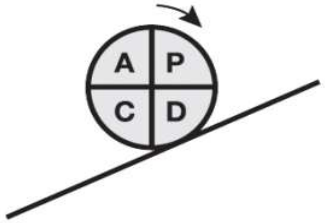	P: Plan (planifier) D: Do (mettre en application) C: Check (surveiller) A: Act (Standartiser et améliorer)

LA SOIE
INDUSTRY ON DEMAND

BRONZE 2020 ecovadis Sustainability Rating

Opérations et chiffres clés

- Société créée en 1897
- La filiale de production tunisienne LA SOIE créée en 1999
- Chiffre d'affaires consolidé en 2019 est de 14,5 M € (Taux de croissance cumulé sur 3 ans [CAGR]:> 15%).
- Concentrez sur les grands comptes clients: 10 principaux clients = 90% de chiffre d'affaires
- 400 clients en tout
- 700 employés
- France: Front & back office / Ventes & marketing / Supply chain (04employés)
- Tunisie: R & D / Développement produit / Industrialisation / Production / Qualité / Admin & ERP
- 3 sites de production en Tunisie autour de la ville de Monastir: principal site industriel (Bodheur) / atelier de couture lourde (Lamta) / atelier de matelassage du cuir (Monastir)
- Certifié IATF 16949v2016
- - Audits sociaux, environnementaux et industriels fréquents menés par nos principaux clients industriels Bonne santé financière.

CHAPITRE 1
LES DROITS DE L'HOMME

PRINCIPES 1

Engagement:

DROITS DE L'HOMME

Principe N°1 : Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme

Affirmation du principe : LA SOIE réaffirme son engagement pour promouvoir et respecter les droits de l'homme

LA SOIE veille sur le respect des droits de l'Homme en se référant, aux normes internationales, à la législation tunisienne en la matière et la convention collective La Société mène depuis plusieurs années une politique active pour veiller au respect des Droits de l'Homme Tant pour s'assurer que les Droits de l'Homme sont respectés par les fournisseurs et sous-traitants que pour les promouvoir, la société a mis en place des procédures d'examen du respect des Droits de l'Homme précédant le choix des fournisseurs et sous-traitants.

Actions Prévues:

- Promotion de la culture du respect des droits de l'homme par l'organisation de plusieurs forums au profit du personnel de l'entreprise.
- Vulgarisation de la connaissance des droits de l'homme par la diffusion de slogans se rapportant à ces droits.
- Invitation du personnel à prendre part aux différentes manifestations qui ont lieu dans le pays le 10 décembre de chaque année en commémoration de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme tout en respectant les protocoles sanitaires mis en place par les autorités compétentes.
- Le personnel a participé activement à l'action de la société civile pour la promotion des principes de l'égalité de tous devant la loi tout en respectant les protocoles sanitaires mis en place par les autorités compétentes.

PRINCIPES 1

RÉALISATIONS:

DROITS DE L'HOMME

Principe N°1 : Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme

- Renforcement de l'adhésion du personnel au principe du respect des droits de l'homme par des réunions collectives et individuels
- Meilleure connaissance, par le personnel de LA SOIE de la portée des Droits de l'Homme
- Animation, par certains cadres de LA SOIE , de plusieurs ateliers pour vulgariser les principes concernant les droits de l'homme (tout en respectant les protocoles sanitaires mis en place par les autorités compétentes)
- Participation massive du personnel de LA SOIE aux différentes manifestations pour une meilleure connaissance des principes du pacte mondial (tout en respectant les protocoles sanitaires mis en place par les autorités compétentes).

PRINCIPES 2

Engagement:

DROITS DE L'HOMME

Principe N°2 :
Les entreprises sont invitées à ne pas se rendre complices de violations des droits
de l'homme.

- La lutte contre la discrimination en matière de l'emploie s'inscrit dans les principes d'éthique de LA SOIE qui promeut l'égalité des chances à travers la mise en place des critères de recrutement, des systèmes d'appréciation, d'évolution de rémunération et de gestion de carrières équitables et qui favorisent l'apprentissage et la montée en compétence des collaborateurs (via des plans de formation annuels dont l'objectif est de développer les compétences des collaborateurs et optimiser leurs employabilité) C'est un engagement de LA SOIE renforcé par:
- L'adhésion du Pacte mondial des Nations Unies depuis 2018 pour confirmer son soutient aux dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies
- Promouvoir la journée du 25 novembre a été proclamée Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.
- Promouvoir la journée de 8 mars c'est une journée où les femmes sont reconnues pour leurs réalisations, sans égard aux divisions, qu'elles soient nationales, ethniques, linguistiques, culturelles, économiques ou politiques.

Actions Prévues:

- LA SOIE déclare et réaffirme son engagement permanent pour ne pas se rendre complice de violations des droits de l'homme de quelque manière que ce soit
- LA SOIE déclare et réaffirme son engagement permanent pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes
- LA SOIE déclare et réaffirme sa reconnaissance pour la journée mondiale le 08 mars pour la une journée

Réalisation:

- Une large diffusion de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme surtout lors de la célébration du 71ème anniversaire de cette déclaration
- Une large diffusion de la journée du 25 novembre pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes ainsi que pour la journée de 8 mars ou les femmes sont reconnues pour leurs réalisations, sans égard aux divisions, qu'elles soient leurs nationalités, régions couleurs ou genres

CHAPITRE 2
NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

PRINCIPES 3

NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

Principe N°3 : Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective

Engagement:

- LA SOIE réaffirme son engagement :

✓ Respect de la liberté d'association et reconnaissance du droit de négociation collective
✓ Contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi
✓ Contribuer à l'abolition effective du travail des enfants
✓ Contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire

Actions Prévues:

- Encouragement de la Direction Générale de toutes les structures du dialogue social qui sont actuellement : la commission consultative d'entreprise et le comité de santé et de sécurité au travail et le syndicat de base
- La commission consultative d'entreprise a tenu plusieurs réunions en (tout en respectant les protocoles sanitaires mis en place par les autorités compétentes)
- Le comité de santé et de sécurité au travail qui est une émanation de La commission consultative d'entreprise a tenu des réunions au cours de l'année 2021 (tout en respectant les protocoles sanitaires mis en place par les autorités compétentes)
- Beaucoup de problèmes ont été résolus durant toute l'année et des études ont été faites en vue d'améliorer les conditions dans la société
- réunions officielles ont été faites avec le syndicat de base en 2021 (tout en respectant les protocoles sanitaires mis en place par les autorités compétentes)f

Réalisation:

- Le climat social est serein zéro grève.
- Les conditions du travail sont favorables aux initiatives émanant du personnel.
- Des nouveaux indicateurs sont mis en place **Taux de fréquence d'accident de travail & Taux de gravité des accidents de travail** avec les objectifs sont atteins

PRINCIPES 3

NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

Principe N°3 : Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective

- **LES INDICATEURS :**

- Taux de gravité des accidents de travail.
- Taux de fréquence d'accident de travail
- Taux de réalisation des formations
- Taux de départ volontaire du personnel
- Taux d'absentéisme

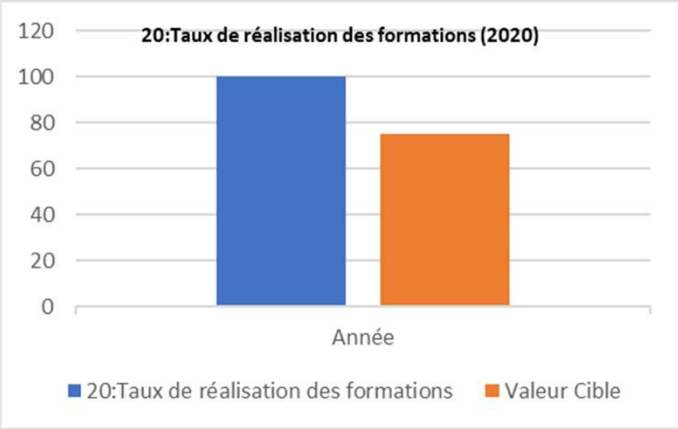

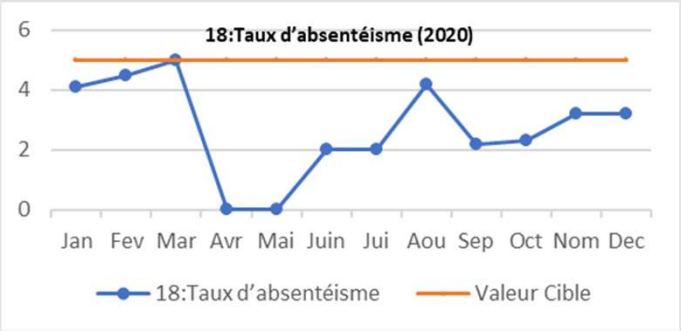

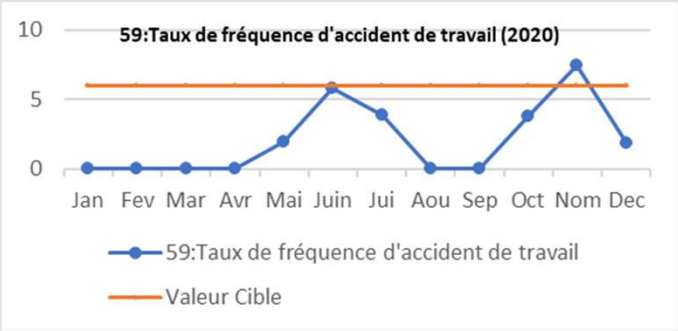

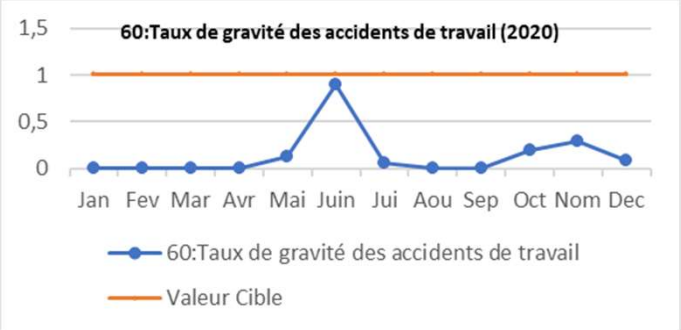

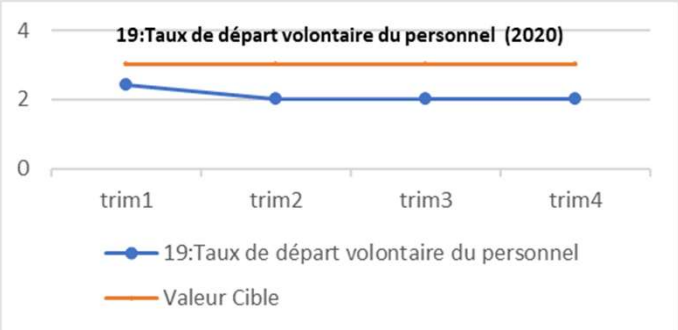

PRINCIPES

NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

Principe N°4 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire

Engagement:

Affirmation du principe : LA SOIE condamne avec force, rejette et bannit toute forme de travail forcé ou obligatoire et veille au respect de la liberté du travail.

Actions **Prévues:**

- LASOIE continue à recruter tout son personnel soit par des CDD soit par des CDI qui précisent la durée de la période de stage, les conditions de cessation du contrat et les droits et devoirs qui en découlent ; le tout en conformité avec les dispositions du code du travail et de la convention collective sectorielle applicable à l'entreprise.
- Tous les recrutements sont effectués à travers l'Agence Nationale pour l'Emploi et le Travail ou par des bureaux de recrutement agréées par l'état tunisien Indépendant et les sites spécialisés en la matière ou par candidature spontanées.
- Affichage de l'horaire du travail et la convention collective du secteur de travail de textile et le règlement intérieurs de la société
- Planification du congé annuel par rapport à la convention collective du secteur de travail de textile.
- Organisation des horaires de travail d'entrée de sortie de pose qui sont alternées, afin d'éviter tout sorte de regroupement par mesure de sécurité suite à la situation de covi-19

Réalisation:

- Diminution de taux de « TURN OVER » suite à bon lieu sociale et conviviable pour bine travailler
- La jeunesse de deux genres masculin et féminin et l'encadrements des opérateurs à permis de donner plus de motivations et d'impacte sur la réussite de nos projets.
- Rapport de protocole Covid-19

RAPPORT Mesures de sécurité COVID-1

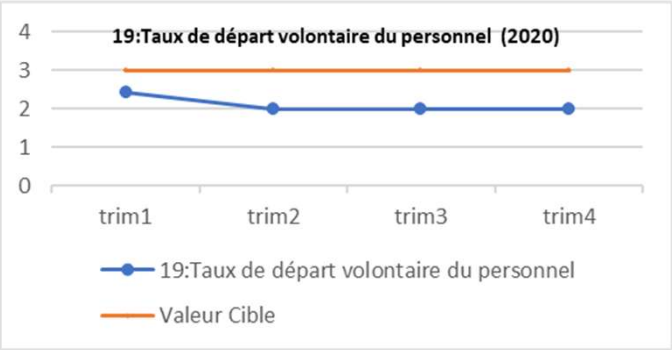

PRINCIPES

NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

Principe N°5 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants .

Engagement:

- Affirmation du principe : LA SOIE réaffirme son engagement de respecter les dispositions de la législation nationale concernant l'interdiction du travail des enfants et les conventions internationales appropriées ratifiées par la Tunisie.

Actions Prévues:

- Tous les apprentis sont régis par des contrats d'apprentissage cosignés par les trois parties (le jeune apprenant, l'entreprise et le bureau de l'apprentissage qui relève du ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi).
- Le bureau de l'apprentissage, qui relève du ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi, assure un contrôle fréquent de la formation des apprentis.
- L'accès à l'entreprise est interdit au mois de 16 ans
- LA SOIE interdit tout genre de travail forcé et obligatoire comme le travail des enfants âgées de moins de 18 ans, conformément au droit de travail tunisien
- Pour les intervenants externe un contrôle systématique est effectué sur carte d'identité de chaque employé pour empêcher l'exploitation illégale des enfants. Un permis d'intervention est approuvé avant chaque lancement de travaux de sous-traitance qui engage les intervenants au respect des exigences de santé, sécurité, environnement et énergie.

Réalisation:

- Aucun enfant n'est engagé dans notre entreprise tant qu'il n'a pas atteint l'âge légal de travailler dans l'industrie
- Aucun apprenti n'été été signalé en 2021.
- Affichage et formation des gardiens au niveau des accès de l'usine « Interdiction d'entrer de tout individu qui a l'âge < Ou = à 16ans » la personne qui se présente à LA SOIE devrait présenter un document d'identité officiel au service de gardiennage.
- Un document est communiqué aux intervenants externes pour

PRINCIPES

NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

Principe N°5 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants .

LA SOIE

BADGE VISITEUR

- Port du Badge Obligatoire pendant la visite . Nous vous remercions de bien vouloir nous rendre le badge à la fin de la visite .

- Respect du protocole sanitaire . COVID19

Interdiction de fumer dans la zone de production pendant la visite .

- Interdiction de prendre des photos, des films ou des enregistrements sonores sans la permission de votre accompagnateur

- Port obligatoire des EPI Nous vous remercions de bien vouloir nous retourner les EPI à la fin de la visite .

- Tri des déchets requis Respectez les symboles et les signes de tri sur les poubelles .

Travaux

- La Demande d'un permis de Travail sécuritaire est obligatoire

- Ranger les outils et matériaux, pour garantir des passages constamment dégagés .

LA SOIE
INDUSTRY ON DEMAND

PRINCIPES

BRONZE 2020 ecovadis Sustainability Rating

NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

Principe N°5 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants .

- Nettoyer ses postes de travail et éliminer tous les déchets .

piéton

- Faites attention à la circulation des véhicules et des grues dans toute l'usine .

- Ne touchez pas les machines ou les matériaux, les surfaces pourraient être chaudes ou tranchantes .

-Il est interdit d'entrer dans la zone de production sans votre accompagnateur , Veuillez suivre ses instructions .

- Si vous êtes en groupe, restez toujours avec votre groupe .

- Accès interdit aux enfants de moins de 16 ans

parking

- La vitesse maximale est de 20km/h .

- Respectez les panneaux et les traçages que vous trouver dans le parking .

- Garez votre voiture en marche arrière .

-en cas d'évacuation :

-Suivez les indications des chargés d'évacuation .

-Ne revenez jamais en arrière sauf sur ordre.

-Dirigez vous vers les sorties les plus proches et le point de rassemblement .

PRINCIPES

NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

Principe N°6 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession

Engagement:

- Affirmation du principe :La politique qualité et la procédure de recrutement de LA SOIE définissent que seuls les critères liés à la polyvalence et aux compétences sont retenus pour : le recrutement, l'évaluation et la gestion de carrière du personnel, De même pour les critères de choix, de sélection et d'évaluation des fournisseurs ou la sous-traitance, toute forme de discrimination est rejetée. Les fournisseurs sont sélectionnés, évalués selon les critères de rapport qualité /prix , économie d'énergie, le conseil, l'assistance et le respect des valeurs universelles du pacte mondial…
- LA SOIE réaffirme son engagement de condamner toute discrimination en matière d'emploi et de profession. D'ailleurs il est judicieux de rappeler qu'en application de la convention collective sectorielle les recrutements, les rémunérations, les avancements et les promotions sont effectués sans aucune discrimination.

Actions Prévues:

- LA SOIE doit assurer : L'assistance médicale par le biais du médecin de travail qui a un rôle de Médecine préventive (le médecin de travail).
- Le service médical emploi actuellement :
- -1 médecin de travail
- 1 médecin privé en cas d'urgence
- Le service Médical assure des contrôles périodiques de tout le personnel
- Des compagnes de mesures périodiques sont organisées en collaboration avec le médecin de travail et le groupement de médecine de travail de Monastir pour surveiller l'état de santé du personnel.
- Tel que :
- Application stricte du principe de l'égalité des chances entre hommes et femmes.

Réalisation:

- Le médecin de privé réalise ces consultations à une fréquence tout lundi et le médecin de travail fait son passage tout le vendredi
- Un dépistage rapide est réalisé par le médecin privé pour vérifier l'état et sélectionné les personnels porteurs de Virus COVID-19 .
- L'encadrement féminin au sein de l'entreprise LASOIE en 2021 est actuellement de 60 %.

PRINCIPES

JOURNEE DE DEPISTAGE CONTRE LA CORONA VIRUS:

NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

Principe N°6 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession

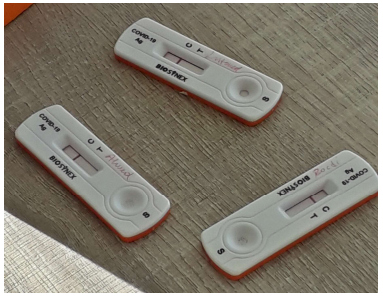

CHAPITRE 3
LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

PRINCIPES

Engagement:

ENVIRONNEMENT

Principe N°7 :
Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement

L'adoption de l'approche de précaution dans la gestion du risque environnemental associé à notre activité est compatible avec notre principe de prévention « mieux vaut prévenir que guérir » ; car améliorer notre performance environnementale aura un impact positif sur la performance globale.
LA SOIE est s'est engagé pour mettre un système qualité intégré (SMI), qui englobe le système de management qualité l'ISO9001.Le référentiel d'exigence automobile IATF 16949. Référentiel 45001 & le Référentiel 14001

PRINCIPES

ENVIRONNEMENT

Principe N°7 : Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement

Engagement:

L'adoption de l'approche de précaution dans la gestion du risque environnemental associé à notre activité est compatible avec notre principe de prévention « mieux vaut prévenir que guérir » ; car améliorer notre performance environnementale aura un impact positif sur la performance globale.

Actions Prévues:

- Séparation des réseaux des eaux usées de ceux des eaux pluviales.
- Mise en place d'un traitement sélective des déchets au sein des BU.
- Mise place un emplacement pour évacuation des déchets.
- Faire des conventions avec des collecteurs de déchets qui sont agréé.

Réalisation:

- Traitement de l'eau usé dans un centre d'assainissement afin d'apurer l'eau.
- Chaque BU est doté par des poubelles sélectives sur lesquelles est mentionné la nature de déchets à évacuer (Souilles/batteries/Papiers…).
- Des collecteurs de déchets chacun d'eux ont mis à la disposition de LA SOIE une benne dans laquelle un ouvrier fait déposer dedans les déchets prévus.
- Des contrats sont élaborés avec des collecteurs de déchets qui sont agréés suivis et mise en place par le responsable HRP LA SOIE.

ENVIRONNEMENT

Principe N°8 : Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement

Engagement:

Notre stratégie vise la réconciliation de nos objectifs économiques et de protection de l'environnement dans une perspective de développement durable et en cohérence avec les objectifs du Pacte Mondial et de la COP 21 tenue à Paris en décembre 2015, la COP 22 organisée à Marrakech en 2016 et la COP23 tenue à Berlin en 2017 et la COP24 tenue récemment à Varsovie.

Actions Prévues:

- Consolidation du système de tri sélectif et de recyclage des déchets
- Consolidation du système de collecte des huiles usées,
- Utilisation des produits non nocifs à l'environnement

Réalisation:

- Réduire les déchets en ajustement la consommation des consommables suivis à réaliser par notre ERP
- Faire une convention avec un collecteur de déchets agréé pour collecter les huiles usées au lieu d'un collecteur qui n'est pas agréé.

LA SOIE
INDUSTRY ON DEMAND

PRINCIPES

BRONZE 2020 ecovadis Sustainability Rating

ENVIRONNEMENT

Principe N°9 : Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

Engagement:

- L'adopté d'une politique du principe d'amélioration continue nous incite à considérer l'innovation et l'adoption de nouvelles technologies y compris les technologies écologiquement rationnelles comme un choix stratégique qui influence le développement et la pérennité de notre entreprise à long terme.

Actions Prévues:

- Sensibilisation du personnel technique pour participer aux séminaires organisés par les agences spécialisées.
- Exigences imposées aux fournisseurs pour nous présenter des produits respectueux de l'environnement.
- Instaurer l'énergie renouvelable .
- Amélioration des locaux de stockage des produits approvisionnés
- Planifier la mise en place d'un système qualité qui répons au référentiel ISO14001&45001

Réalisation:

- Mise emplacement d'un planning de formation pour implantation d'un système qualité qui répond aux exigences de l'ISO 14001&45001
- Certificat de site LA SOIE ISO 14001&45001Prévue fin 2021

LA SOiE

Réalisation:

Communique…

Projet **S**anté **S**écurité **E**nvironnement

LA SOIE
INDUSTRY ON DEMAND

BRONZE 2020 ecovadis Sustainability Rating

Pourquoi ce projet?

L'équipe dirigeante de la soie a dépassée le cap de la performance économique traditionnelle: gagner de l'argent , être profitable , fidéliser les clients, dépasser la concurrence… se sont des objectifs ancrés dans les pratiques quotidiennes de ses collaborateurs. Cela ne suffit plus un nouveau défi s'impose pour évoluer , c'est celui de transformer notre performance traditionnelle en performance Durable !

Comment ?

En tissant une relation durable avec vous!

Préserver la santé de nos collaborateurs quelque soit la complexité du BU dans lesquels ils opèrent.

Veiller à leur bien être au travail comme ailleurs.

Assurer pour nos collaborateurs des conditions de travail saines et sécurisées

En raccordant nos intérêts à ceux de notre société et notre environnement!

Remettre en question nos habitudes qui détruisent l'environnement

Remettre en question nos habitudes qui polluent l'environnement

Remettre en question nos habitudes de consommation énergétiques

En Dialoguant avec vous et avec nos partenaires

Vos avis , votre participation , le dialogue constructif avec vous tous, le partage d'opinion avec courage, sont les facteurs clés de succès.

Quels sont les outils?

Quatre boites à outils pour y arriver:

- ✓ **ISO 9001** Système de management de la qualité SMQ
- ✓ **ISO 26000** Système de management de la responsabilité sociétale des entreprises SMRSE
- ✓ **ISO 14001** Système de management de l'environnement SME
- ✓ **ISO 45001** Système santé sécurité au travail SMSST

➡ Système de management intègré SMI

Quelques chiffres

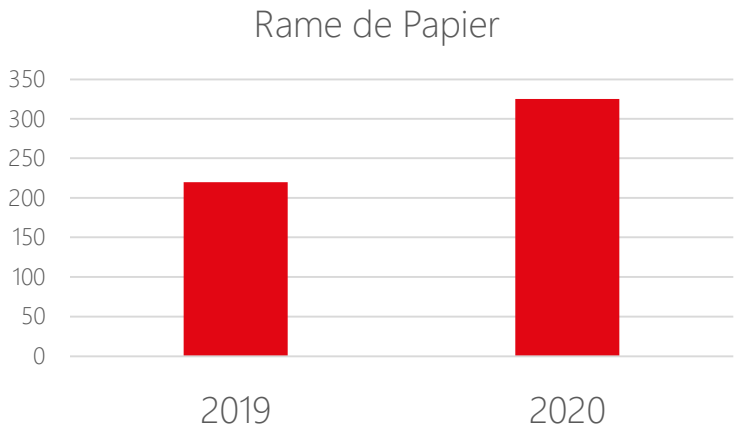

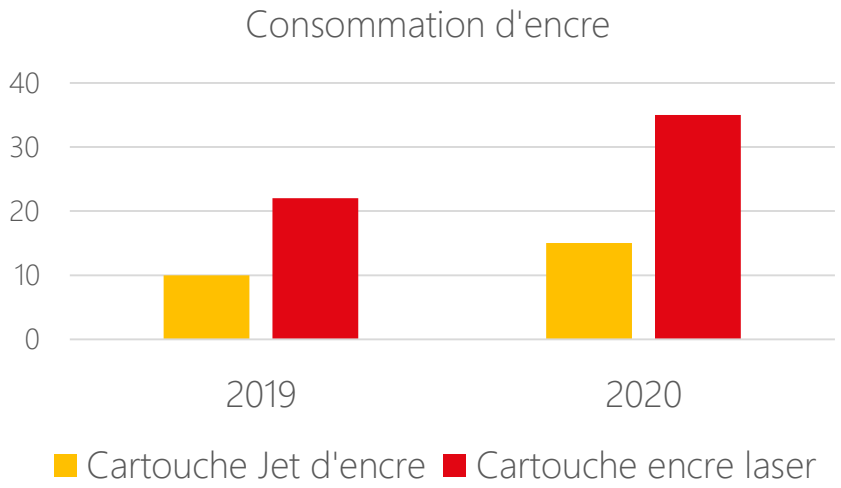

Consommables

Papier

Consommation d'encre

Jet d'encre et encre laser

Quelques chiffres

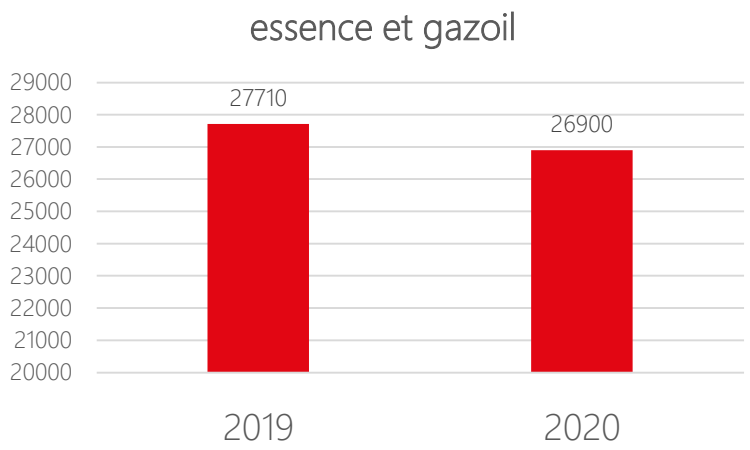

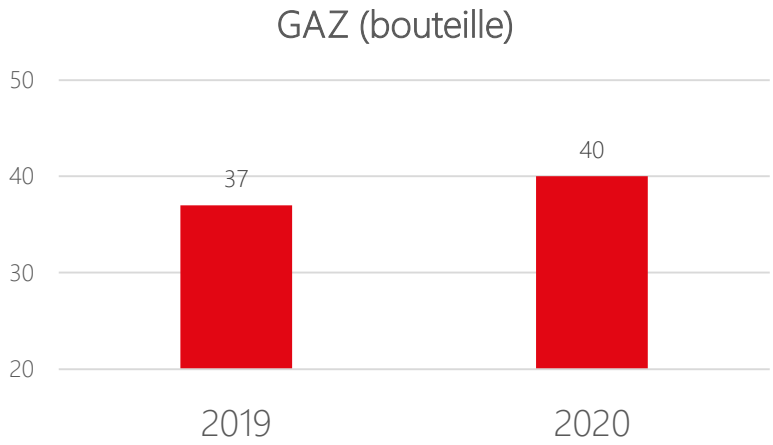

Consommation énergétique

Essence et gasoil

Consommation énergétique

GAZ

Quelques chiffres

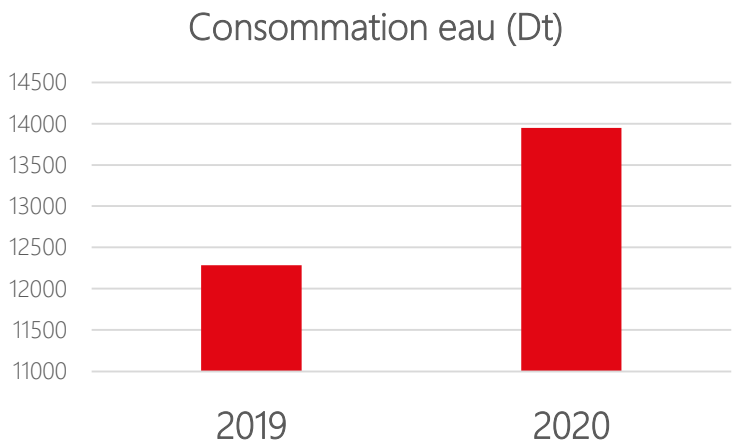

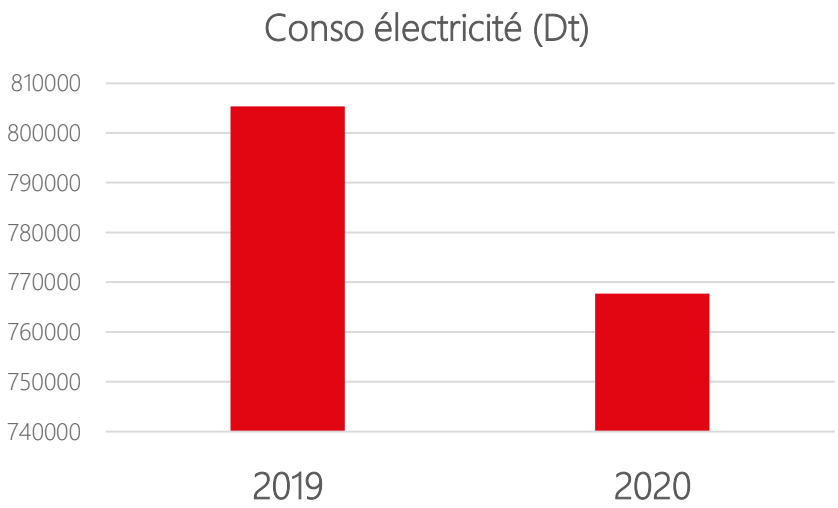

Consommation de ressources

Eau

Consommation énergétique

Electricité

LA SOIE
INDUSTRY ON DEMAND

BRONZE 2020 ecovadis Sustainability Rating

Objectifs du projet

1. Mettre en place une structure efficace avec des pratiques durables en SST et en Environnement

2. Assurer une maitrise opérationnelle par métier en terme de santé et sécurité , basée sur l'accompagnement , la communication et la participation de tous.

3. Assurer une maitrise opérationnelle par métier visant à réduire la consommation énergétique de 20% , réduction des déchets et les émissions de CO2 viser une tendance proche de 0

LA SOIE
INDUSTRY ON DEMAND

BRONZE 2020 ecovadis Sustainability Rating

Relation avec d'autres projet

SMI / Développement Durable

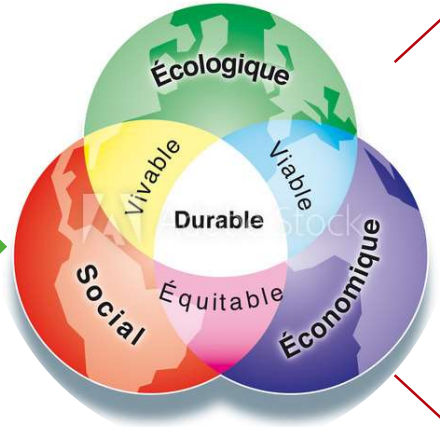

SSE

- ISO 14001
- ISO 45001

SMQ

- ISO 9001
- IATF

RSE

- Green RH
- Eco-conception
- Achat responsables
- Sécurité et sureté
- Environnement

Analyse du projet

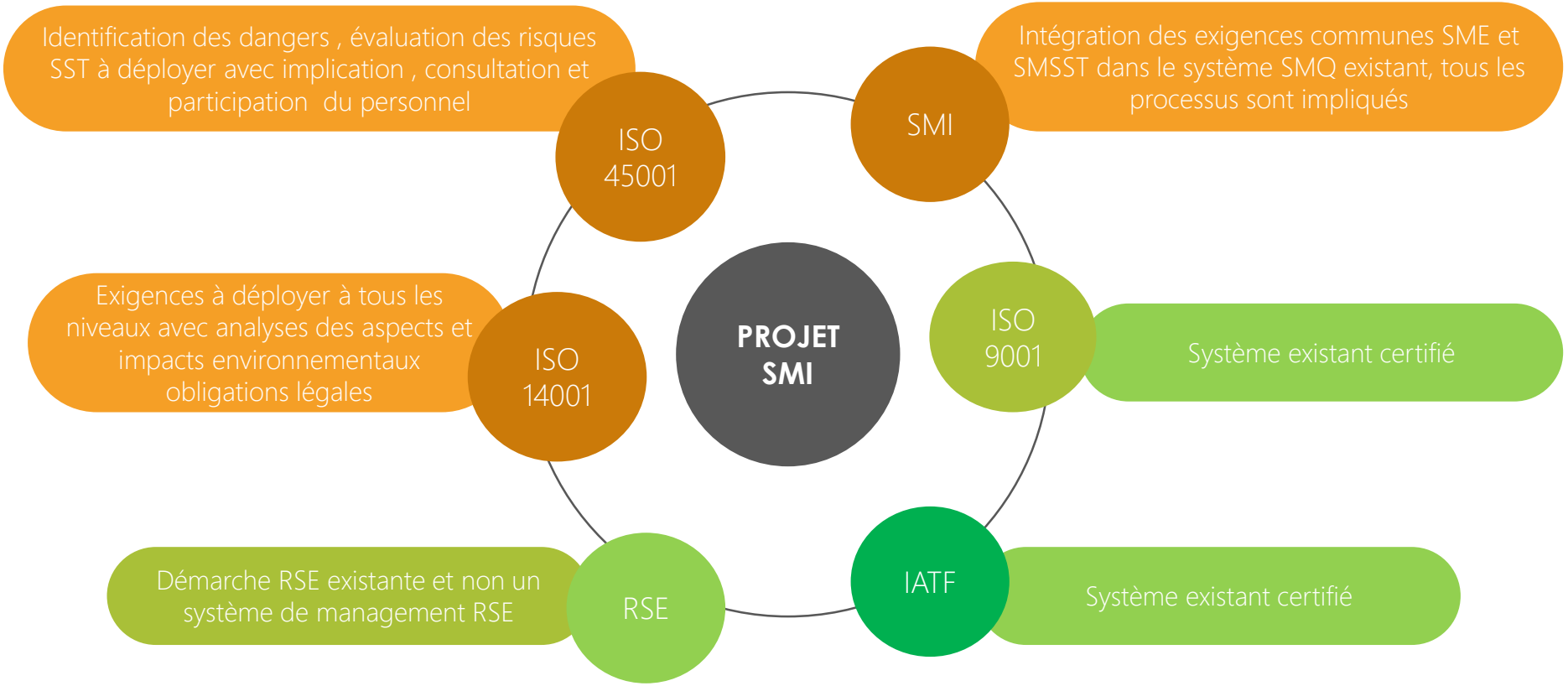

Analyse du projet

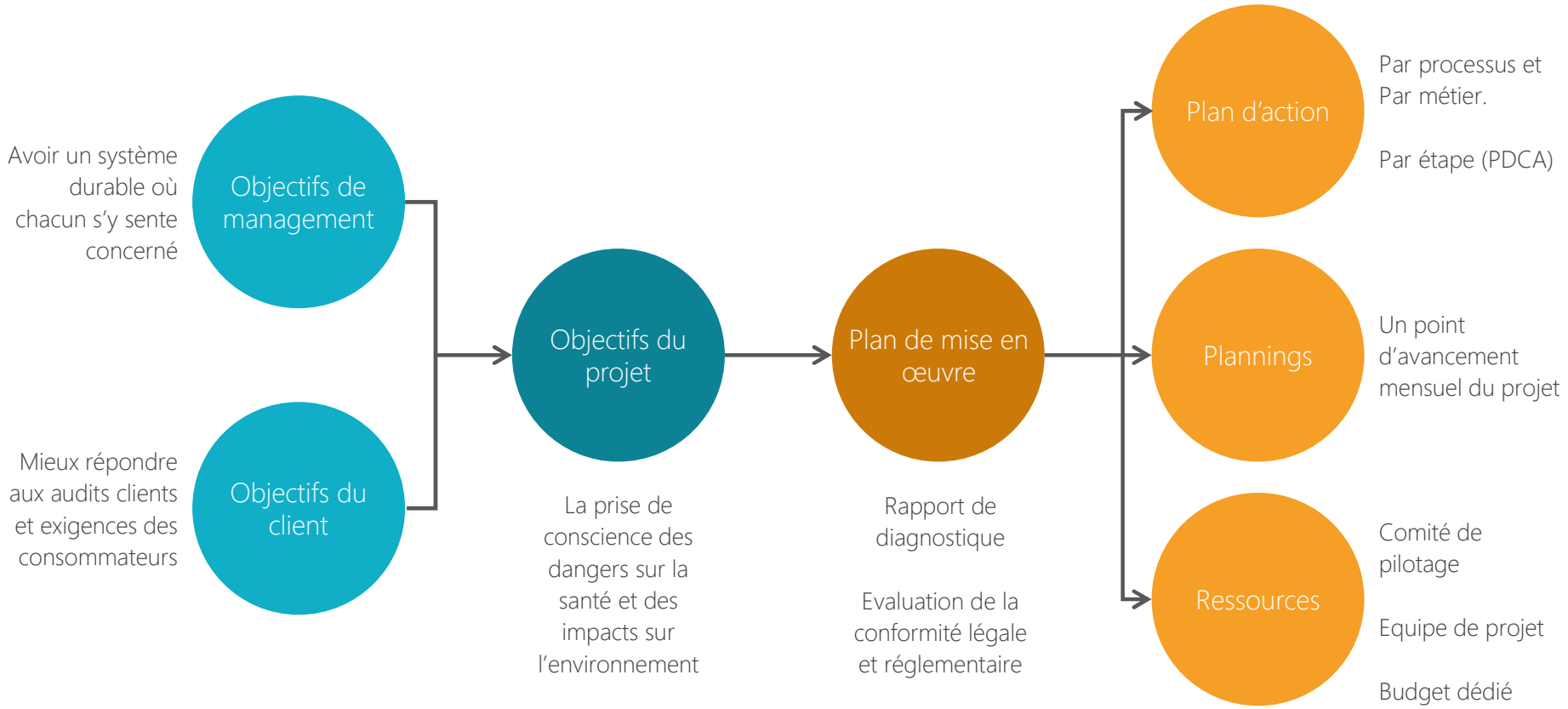

CHAPITRE 4
LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Principe N°10 : Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

Engagement:

La direction générale de LA SOIE s'engage solennellement à combattre la corruption sous toutes ses formes et quelques soit le prix à payer.
Cet engagement a été renforcé par les principes véhiculés par la révolution tunisienne et la mise en place par les pouvoirs publics de l'Instance Tunisienne de Lutte contre la Corruption.

Actions Prévues:

- Des instructions fermes sont données aux responsables des achats et aux personnels de LA SOIE pour combattre ce fléau et dénoncer toute tentative de corruption.
- Prise en compte dans la politique qualité de LA SOIE, la lutte contre toute sorte ou acte de corruption

Réalisation:

- Aucune plainte de corruption n'a été reçue jusqu'à ce jour mettant en cause le personnel de LA SOIE,
- Formation du personnel de LA SOIE par rapport à la politique qualité qui prend en compte la lutte contre la corruption ains que les nouveaux recrus.